

Compte-rendu du CSAL/FS du mardi 4 juillet 2023

Lecture d'une déclaration liminaire :

- * Rupture du lien social avec les redevables (GMBI / illettrisme…), emploi des VSC. L'accueil montre une proximité imparfaite avec le public.
- **1. Présentation des missions de Mme VINCENT Sylvie,** Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention pour 5 départements APMP Information -
 - Appui de la Direction
 - Appui de l'assistant de prévention
 - Suivi des crédits ministérielles
 - Gestion de la formation

2. Présentation de la note d'orientation - Information -

Note d'information explicatives sur les budgets 2023 (modalités d'utilisation), qui prévoit un dialogue social rénové avec des orientations.

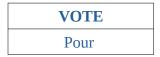
Elle inclut une dotation globale avec une enveloppe locale ; une enveloppe matérialiste pour les formations et une enveloppe nationale dédiée aux grands projets de chaque direction, validés par le CSA local).

Les orientations 2023 se baseront sur 7 leviers d'action pour la FS en 2023 afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions au travail (prévenir les risques liés aux projets de réorganisation, développer l'approche de l'organisation du travail, poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information, renforcer le suivi des accidents de service et renouveler l'analyse préventive, prévenir les risques, la maîtrise du risque d'amiante et accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique).

3. Budget et Formation - Avis -

Les dépenses de stores sont récurrentes, les OS attirent l'attention sur la durée de vie...

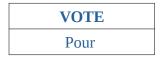
2023 - L'enveloppe de locale est de **80 038,00**€ et enveloppe régionale de formation est d'environ de **37 000,00**€ depuis les dernières estimations / devis (selon les derniers documents communiqués 20 875,00€).



Il est prévu:

=> Fin 2023 / 2024 un aménagement des patios sur les différents sites de la DRFIP (Saint-Pierre, Saint-Paul La Buse, Lacaze, Champ Fleuri, Malraux - dé-privatiser le 4^e étage -) pour favoriser les échanges entre les agents lors des pauses méridiennes, des espaces de partage afin de recréer des liens sociaux...

=> 2024 des espaces mutualisation avec les aménagements des cages à vélo notamment à Lacaze (**3 000,00€**), prévoir une meilleure utilisation du parc à vélo de la DRFIP (groupe de travail pour décider des modalités pratiques).



=> Début 2024 La mise en place d'un projet de cohésion, intitulé « Concours photo » dans le but de décorer les murs des locaux, une consultation des OS pour déterminer le montant final (20 000,00€).

VOTE	
Pour	

Les formations seront financées selon les demandes recensées par le DUERP.

Il est possible d'intégrer des demandes particulières. Dans ce cas, il faudrait informer l'assistant de prévention, qui transmettra à Mme VINCENT Sylvie.

L'année prochaine, il existera un groupe de travail mutualiste Douane, INSEE et DRFIP pour voter le budget formation.

4. Sortie du dispositif « AGENT Vulnérable COVID » - Information -

La Direction alerte sur 7 cas particuliers d'agent vulnérable, qui cache peut être un mal être, un sujet sur lequel elle se penchera avec une grande attention (5 jours de télétravail) ; elle estime qu'il y a une rupture socio-professionnelle. Il serait acceptable qu'un agent soit présent au minimum 3 jours par semaine.

5. Rapport annuel 2022 du médecin de prévention - Information -

Il est signalé le manque d'implication de la médecine de prévention... des visites médicales non respectées (annulation des rendez-vous sans raison), peu de créneaux horaires pour les agents des

Finances Publiques, les problèmes liés à son absence à chaque réunion (un rapport chiffré incohérent...). Le rapport du jour devra donc être présentée ultérieurement par le médecin, qui a dors-et-déjà décliné toute invitation des Finances Publiques.

La CFTC rapporte que le médecin souligne que la priorité est donnée l'Éducation Nationale.

Les Os demandent un droit de regard sur la convention interministérielle.

Si le médecin de prévention décline tous les entretiens même avec la direction. Le président souhaite avoir des écrits des OS (les différentes observations) pour solliciter le médecin coordinateur régional.

Les OS demandent que les fiches de signalement soit une base de travail entre la direction et les agents en matière de prévention.

La direction accepte de recevoir les agents après tout signalement (parole libératrice), un retour sera sémantiquement effectué (cela sert à faire évoluer les situations de conflit...) et préconise de revoir les conditions d'accueil... Elle souligne que la Direction générale est pour un retour personnel pour montrer son soutien aux agents.

L'accueil téléphonique doit s'organiser (chaque service donnera son avis). L'accueil généraliste reste une problématique, source de conflits entre les services.

6. Questions diverses - Information -

- Contrainte calendaire des travaux (éviter de mentir aux OS)
- Des réaménagements pour fédérer les équipes
- Investissement WiFi sur le site de Saint Paul la Buse au même titre que Malraux et Champ Fleuri
- Exercice d'évacuation à programmer (2 minimums par an en dépit des travaux déjà engagés)
- Soutien au FPS
- Aide du contrôle fiscal PCRP

L'équipe locale de la CFTC reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter des réponses et pour faire part des éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services.

